

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE KAMOURAKA  
M.R.C. DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

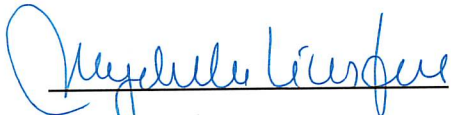
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Mychelle Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Kamouraska que :

Lors de la séance ordinaire tenue le 11 novembre dernier, le conseil de la municipalité a adopté le projet de règlement numéro 2024-03 modifiant le règlement 2021-03 sur la gestion contractuelle.

1. Avis public est en outre donné que ce projet de règlement est actuellement déposé au bureau de la greffière-trésorière, au Centre Communautaire situé au 67, avenue Morel à Kamouraska, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire de 8H30 à 15H30 et ce, du lundi au jeudi. Toute personne intéressée pourra s'adresser au bureau municipal et sur le site Internet de la municipalité où le règlement sera disponible.

Adoption du projet de règlement le 11 novembre 2024.

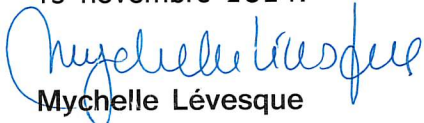
DONNÉ À KAMOURASKA, CE 13<sup>ième</sup> JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2024.



Mychelle Lévesque,  
Directrice générale &  
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mychelle Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Kamouraska, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 13 novembre 2024 entre 11H30 et 15H30. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 novembre 2024.



Mychelle Lévesque